

PÔLE GESTION
Direction Performance et Conseil de Gestion
Service Achats

COMPTE-RENDU

Objet : RENCONTRES DE L'INVESTISSEMENT
du 21/05/2021

Présents :

Manuela MORGADINHO, Présidente CRMA BFC + Vice-Présidente CAPEB du Doubs
Frédéric BONNEFOY, Vice-Président FRTP BFC
Michel CUENOT, CLIMENT TP
Raphaël AUGUSTIN, ROGER MARTIN
Laurent LARTOT, Président CAPEB
Quentin LARTOT, Administrateur CAPEB
Frédéric PETITJEAN, CPME 25
Philippe SEPTIER, BCB TRADICAL
Philippe RIVA, Secrétaire général UNICEM BFC
Géry COURVOISIER, VISTO COURVOISIER PUBLICITE
Olivier MEYNADIER, ALPES CONTROLES
Sébastien GIRARD, COTEB CODIEL
Sophie PERRODIN, C3B
Sébastien GEORGES, JDBE
Anne KARSENTY, ABCD ST VIT
Geneviève MAILLET GUY, NALDEO
Nicolas LAVANCHY, LPO
Michel BIGEARD, GRISOT GILLES SARL
Sandrine MASSON, MECA 25
Christophe DAUGEY, EA SARL
Pierre-Antoine CUENOT, FRANCE CLOTURE ENVIRONNEMENT
Valérie MASSON PERRIN, BTS BLANCHISSERIE
Richard REVY, ENIL MAMIROLLE
Mathieu GAY, MAPE
Louis BAUMONT, CERC BFC
Corine ZOGBE, CERC BFC

Anne VIGNOT, Maire de Besançon, Présidente de GBM
Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président GBM
Anthony POULIN, Adjoint à la Maire
Nicolas BODIN, 2^{ème} Vice-Président GBM
Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal délégué
Vincent FUSTER, Président Directeur Général SEDIA
Bernard BLETTON, Directeur général délégué SEDIA
Fabrice KOELLER, Directeur général adjoint SEDIA
Guy PEIGNER, DGST GBM – Ville de Besançon
Pascal BRENIERE, DGAS Pôle Gestion GBM – Ville de Besançon
Jean-Luc LEGUAY, Directeur Département Architecture et Bâtiments GBM – Besançon
Jean-Christophe GAGNAIRE, Directeur Département Grands Travaux GBM – Besançon
Régis DEMOLY, Directeur Département Eau et Assainissement, GBM
Anthony JOLY, Directeur Maitrise de l'Energie, Ville de Besançon
Eric HOWALD, Direction Economie, Emploi et Enseignement supérieur

Caroline CHALAMON, Chargée de mission clause d'insertion, GBM
Mathias ROBERT, Directeur Performance et Conseil de Gestion GBM – Ville de Besançon
Auréli MONNIN, Yannick TATU, Pauline TROSSAT, Achats GBM – Ville de Besançon
Gaëlle AEBl, Commande Publique GBM – Ville de Besançon

Excusés :

Dominique ROY, Président CCIT du Doubs
Denis LEROUX, Président TERRITOIRE 25
Véronique BOUVERET, Présidente MEDEF TERRITOIRES FRANC-COMTOIS
Baptiste BERNARD, Président INTERBIO
Syndicat des Canalisateurs
Ordre des Architectes
Marie-Jeanne BERNABEU, 3^{ème} CDD GBM
Baudouin RUYSSSEN, DGS GBM/Ville de Besançon

1. Présentation par les représentants du Grand Besançon et de la Ville

- **Organisation de la 5^{ème} édition des Rencontres de l'Investissement** avec cette année, la possibilité pour les entreprises d'y assister en visioconférence et l'organisation de 3 ateliers spécifiques :
 - o Présentation du cahier des charges de prescriptions environnementales
 - o L'accès à la commande publique
 - o Les clauses d'insertion sociale dans les marchés publics
- Volonté de GBM et de la Ville de faire face aux impacts et enjeux de la crise et de continuer à **développer et renforcer les relations partenariales entre nos entités et le monde économique.**
- **Présentation du maintien de la politique d'investissement volontariste et dynamique avec la priorité donnée au soutien à l'activité économique et l'emploi local :**
 - o GBM : 73.5 M€ au budget 2021,
 - o Ville de Besançon : montant prévisionnel de 42.2 M€,... sans oublier par ailleurs l'investissement des 67 autres communes de GBM, soit un total de l'ordre de 200 M€.
- **Impacts de la crise sur les budgets : 9 M€ pour GBM et 7,5 M€ pour la Ville de Besançon.**
- **Maintien et continuité de l'action publique et accompagnement spécifique des acteurs économiques :** abondement du Fonds régional des Territoires de 750 K€, exonération des droits de terrasse...
- **Mesures de soutien en faveur du monde économique – achat et entreprises locales :**
 - o La **Politique Achats** de nos collectivités poursuit 4 objectifs majeurs et interdépendants visant à renforcer la performance de nos achats : simplifier l'accès à la commande publique, optimiser et maîtriser les coûts, développer et stimuler les relations avec le tissu économique local et développer les achats économiquement responsables.
 - o Plus particulièrement, concernant le soutien aux entreprises locales via la politique achats, la collectivité vise, dans la mesure du possible, à recourir aux services des entreprises locales, dans le respect strict toutefois de la réglementation en matière

de commande publique. **Mise en place de mesures de simplification de l'accès à la commande publique :**

- Meilleure anticipation des consultations (attention sur les délais et le calendrier de publicité),
- Développement de la pratique du sourcing (co-construction des consultations) et recherche d'allotissement adapté au tissu économique,
- Lancement de marchés réservés (ESAT, entreprises de l'ESS...),
- Simplification du contenu du dossier de candidature et d'offres (cadre de mémoire technique à compléter...), signature de l'acte d'engagement exigé au seul attributaire.

- **Quelques chiffres sur l'achat local : en 2020, sur 246 marchés attribués :**

- 37 % ont été attribués aux entreprises du Grand Besançon
- 51 % à des entreprises du Département
- 70% à des entreprises de la Région

Une analyse en volume (en euros) aboutit à un taux de 69% (contre 66% en 2019) de prestations et travaux réalisés par des entreprises du Grand Besançon.

- Saisie des **assouplissements réglementaires**, notamment celui issu de la **Loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique**, qui a permis, depuis son lancement en **décembre 2020, de passer 5 marchés de travaux <100K€ sans publicité ni mise en concurrence préalable.**

- Annonce du **relèvement du taux d'avance dans tous les marchés publics Ville de Besançon et GBM à 20%** en contrepartie d'une caution bancaire ou d'une garantie à première demande.

- Démarche initiée par nos collectivités face à la **crise mondiale des matières premières** qui a comme conséquence majeure une **flambée des prix**, des **allongements des délais** couplés à des **perturbations fortes des approvisionnements :**

- **Prolongation et report de délais sans application de pénalités financières,**
- **Résiliation ou non renouvellement du marché d'un commun accord** avec le titulaire,
- **Avenant pour modifier temporairement le marché dans la limite de 50 % du montant initial avec clause de revoyure,**
- **Indexation des prix sur des indices métiers** pour les futurs marchés à lancer.

- Rappel des **délais de paiement** : réduction de 4 jours entre 2019 et 2020, 18 jours, soit un délai très inférieur à la limite réglementaire de 30 jours.

- **Annonce des consultations à lancer sur les 12 prochains mois et des grands projets / opérations du groupe local (GBM, Ville de Besançon, Communes membres) élargi aux partenaires locaux (SPL Territoire 25, Aktya, Sedia).**

- Caractère complémentaire des opérations GBM / Ville de Besançon,
- Priorité à certains dossiers stratégiques en termes de positionnement régional et d'image du territoire,
- Informations des projets en cours ou à venir de SEDIA, TERRITOIRE 25 et AKTYA.

- Renforcement de notre politique achat écoresponsable avec l'adoption d'un **Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)** qui **détermine les objectifs de politique d'achat comportant des éléments à caractère**

social, visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés, ou défavorisés, et **des éléments à caractère écologique** ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Ce schéma contribue également à la **promotion d'une économie circulaire**.

Le but étant de faire de la commande publique **un levier d'action pour l'emploi et la transition écologique**.

Le SPASER a donc été adopté par GBM (25/02/2021), la Ville de Besançon (28/01/2021) et le CCAS (03/02/2021).

Il se décline en **3 axes** :

- **Prendre en compte la transition écologique, la biodiversité, les impacts environnementaux et la santé dans nos achats publics,**
- **Favoriser la commande publique éthique, inclusive et socialement responsable,**
- **Simplifier et faciliter l'accès à la commande publique pour le tissu économique local.**

Le SPASER impactera les marchés à venir avec l'insertion de clauses dédiées. **Il fixe l'objectif de 70 % de marchés « clausés »** d'ici la fin de mandat avec le **souci d'accompagner le tissu économique local dans cette évolution qui ne peut être que progressive**.

2. Temps d'échanges

- Réel intérêt exprimé par les participants pour cette rencontre annuelle :

- La crise engendre des difficultés, des incertitudes quant à la rentabilité des entreprises et des inquiétudes nouvelles. Il est partagé par tous l'intérêt de privilégier ce type de rencontre directe qui s'inscrit dans une **relation de confiance avec un dialogue ouvert**.
- Informations utiles sur **les activités et opérations d'investissement de GBM et de la Ville de Besançon** et satisfaction sur le **niveau de détail des informations fournies** avec la liste précise des opérations programmées.
- **Forte attente exprimée par les représentants du monde économique d'un soutien d'activité par la commande publique et l'investissement public.**

- M. BONNEFOY, Vice-Président FRTP BFC exprime des craintes quant à l'avenir notamment sur les stratégies foncières (en termes d'habitat et d'activités) et sur les énergies renouvelables.

Éléments de réponse apportés par Mme VIGNOT, Maire Présidente :

- ⇒ Une **stratégie foncière globale** est en cours de définition afin de renforcer l'attractivité du territoire et optimiser le foncier (terres agricoles, d'activités, friches...) **en lien avec l'ensemble des acteurs**.
- ⇒ Un **schéma directeur de l'énergie** couplé à celui du réseau de chaleur sera proposé afin d'intégrer les énergies renouvelables (bois, photovoltaïques, hydraulique, ...) aux projets.

- **Mme VIGNOT, Maire Présidente, et M. PEIGNIER, DGST, rappellent les attendus des collectivités et la nécessité de renforcer la concertation et le dialogue avec le monde économique :**
 - o **Remise des offres :**
 - Simplification administrative : demande d'utiliser le mémoire technique cadre.
 - Vigilance sur l'exactitude/cohérence des offres financières (des erreurs sont régulièrement constatées dans les offres).
 - o **Exécution du marché :**
 - Niveau attendu des prestations de maîtrise d'œuvre (attente d'une prestation complète de la conception au suivi des travaux).
 - Chiffrage des besoins complémentaires en cours d'exécution (sentiment de prix « gonflés »).
 - Renforcement des règles de sécurité et santé sur les chantiers.
 - Surcoût constaté de certains chantiers publics par rapport aux mêmes chantiers privés.

Eléments de réponse par M. BONNEFOY, Vice-Président FRTP BFC et M. GEORGES, société JD BE :

- ⇒ Un appel à discussion est lancé sur ces différents points afin de continuer le travail de concertation/co-construction amorcé lors des transferts de compétences.
 - ⇒ Nécessité de se faire plus confiance et d'harmoniser les pratiques des 2 collectivités.
- **Souhait exprimé par M. BONNEFOY Vice-Président FRTP BFC, M. CUENOT, société CLIMENT TP d'autoriser plus souvent les variantes, de laisser aux entreprises la possibilité de proposer de nouvelles techniques/matériaux et de lancer des chantiers sur la base de la procédure de conception-réalisation. Le monde économique souhaite être acteur et moteur dans l'évolution des techniques.**

Eléments de réponse par Mme VIGNOT, Maire Présidente, M. PEIGNIER, DGST, M. LEGUAY, Directeur Département Architecture et Bâtiments et M. BLETTON, Directeur général délégué sedia :

- ⇒ **La procédure de conception réalisation est très encadrée** et ne peut être utilisée pour beaucoup de chantiers (utilisation pour la rénovation énergétique des gymnases).
- ⇒ **La question des variantes sera étudiée par GBM et la Ville afin de les favoriser malgré les difficultés rencontrées lors de l'analyse des offres** (avec la nécessité du maintien d'une analyse égalitaire des différentes offres, même si elles sont techniquement différentes). Il sera aussi nécessaire de lever les craintes exprimées par les maîtres d'œuvre qui n'y sont pas toujours favorables.
- ⇒ Pour les nouveaux matériaux/techniques, **les expérimentations sont les bienvenues tout en restant vigilants** quant à la faisabilité technique, la durabilité et le respect des normes de sécurité notamment.

Rq / Possibilité de création d'un groupe de travail dédié à la question des coûts dans la commande publique, notamment en matière de construction.

- **Mme VIGNOT, Maire-Présidente, insiste sur la volonté de la Ville et de GBM de simplifier autant que possible et « démystifier » la commande publique** afin que toutes les entreprises (y compris en se regroupant entre elles) puissent candidater. Elle souhaite que plus d'entreprises locales participent aux appels d'offres et puissent ainsi participer à la réalisation des investissements conduits. Les collectivités en lien avec les fédérations volontaires, sont prêtes à **accompagner les entreprises pour accéder à la commande**

publique (où trouver les consultations, comment aborder un mémoire technique, comment compléter une offre...).

- ⇒ La CRMA de BFC a d'ores et déjà proposé des formations sur le thème de l'accès à la commande publique et Mme MORGADINHO, Présidente CRMA BFC et Vice-Présidente CAPEB du Doubs souhaiterait aller plus loin dans un accompagnement aux premiers marchés → axe à travailler avec GBM et la Ville courant 2021.

P. J. : Diaporama présenté en séance, documents fournis en séance (Dossier presse sur les orientations budgétaires 2021 de GBM et de la Ville de Besançon, SPASER, Programme d'investissement GBM/Ville de Besançon, Programme et présentation des prévisions d'investissement SEDIA/TERRITOIRE 25/AKTYA)